



Renforcement de la stratégie de développement

Création de 4 directions opérationnelles structurées autour d'expertises fortes

Paris, le 20 septembre 2018 – Le Groupe Atari annonce la création de 4 directions opérationnelles : **Atari Games**, **Atari Casino**, **Atari VCS** et **Atari Partners**, chacune dirigée par un Manager expérimenté. Ces activités sont présentées sur le site <http://www.atari.com>. Elles restent sous la responsabilité de Frédéric Chesnais, Président - Directeur Général et premier actionnaire d'Atari, et du Conseil d'administration du Groupe.

Cette création se justifie par la croissance du Groupe, et par la volonté d'accélérer les dynamiques et les cycles de développement spécifiques à chacune de ces activités afin d'exploiter au mieux la marque Atari et ses propriétés intellectuelles.

« De 2013 à 2018, nous avons passé 2 années à sortir Atari de la procédure de Chapter 11 aux Etats-Unis, 3 années à relancer l'activité, qui était tombée en 2013 à 1 million d'euros de revenus avec des fonds propres fortement négatifs, et à régler définitivement l'endettement de la Société qui était alors supérieur à 30 millions d'euros » a rappelé Frédéric Chesnais. « Nous avons désormais passé le cap des 18 millions d'euros de chiffre d'affaires, nous générons des profits, notre trésorerie nette est positive et nous posons les bases des développements des 3 années à venir. Cette organisation en 4 pôles d'activités complémentaires, chacun dirigé par un Manager expérimenté, reflète les meilleures opportunités identifiées. Elle a pour objectif d'accélérer le développement du Groupe qui poursuit sa stratégie de croissance rentable ».

Atari Games : « Video games, Multimedia et Licensing »

Le premier pôle d'activité est logiquement celui des jeux vidéo, l'ADN du Groupe, qui représentent aujourd'hui sa première source de revenus. Par extension, l'activité jeux vidéo couvre leur utilisation sous différents formats, tels le multimédia, ou les activités de licences qui restent fortement contributrices, avec notamment l'*Atari Flashback*, la réplique de l'Atari 2600, ou avec *Tastemakers* pour des mini-arcades.

L'ambition est de développer, exploiter et valoriser au mieux le portefeuille de plus de 200 jeux Atari, avec une priorité donnée aux jeux mobiles et à la distribution digitale. Le cycle

d'investissement est de l'ordre de 18 mois en moyenne, en partenariat avec des studios de développement et de production de premier plan.

Aujourd'hui, le Groupe Atari est particulièrement dynamique avec notamment la licence *RollerCoaster Tycoon* dont le jeu *RCT Touch* accueille chaque jour près de 200 000 joueurs, ou le jeu *RCT Adventures* pour *Nintendo Switch* qui sortira pour la fin d'année 2018. De nouveaux jeux sont en cours de développement, ils sortiront sur les années 2018 et 2019, et notamment des jeux de simulation, *Transit City*, ou encore un jeu original de survie pour mobiles, *Days of Doom*, qui sortira sur l'exercice 2018/2019.

Des arbitrages du portefeuille de propriétés intellectuelles peuvent être réalisés, notamment quand celles-ci ne font pas partie du périmètre historique d'Atari (par exemple la cession de *Alone in the Dark* à *THQ Nordic* effective ce jour, dont les termes figurent en annexe au présent communiqué).

Atari Games est dirigé par Jean-Marcel Nicolai (www.linkedin.com/in/jeamarcelnicolai), qui connaît très bien le Groupe Atari pour y avoir passé de nombreuses années en tant que responsable de la production des jeux, de la qualité et des tests, et qui a par ailleurs été responsable des studios de jeux vidéo Disney au niveau mondial.

Atari Casino : « Game like never before »

Le second pôle d'activité est celui des jeux de casinos en ligne, et par extension tout autre jeu d'argent, y compris l'e-sport. Les joueurs, les distributeurs et les partenaires d'*Atari Casino* sont très différents de ceux de l'activité *Atari Games* compte tenu du *gameplay* (jeu d'argent) et du caractère réglementé de cette activité.

La stratégie d'**Atari Casino** est de tirer parti de l'attrait de la marque en accordant des licences sur des propriétés adaptées à ce type de jeux. A ce jour, *Atari Casino* se développe principalement autour du contrat de licence avec Pariplay qui a déjà développé cinq jeux phares Atari sur ses plateformes. Pour bénéficier de la croissance de Pariplay, en échange d'une extension de la licence de marque, le Groupe a récemment pris une participation de 2,52% au capital de Pariplay, Ltd, leader technologique spécialisé dans le développement de programmes dédiés aux « e-Gaming » et « e-Loterie », et travaille au développement d'une crypto-devise, *Pong*, dans ce domaine. Le Groupe collabore aussi avec *Next Gaming* pour le développement d'une machine à sous de marque *Asteroids*.

Atari Casino opère principalement en Europe, compte tenu de l'état d'avancement de la législation dans cette zone, et reste dans l'attente de l'évolution législative aux Etats-Unis pour se déployer sur ce territoire. Un accord de licence a également été conclu avec *Short Shot* pour un projet en Amérique latine.

S'agissant de l'e-sports, Atari a consenti à *Bayside Games* une licence pour développer des jeux d'adresse en mode tournoi et « *player vs. player* » offrant une rémunération en monnaie réelle lorsque la législation le permet.

Atari Casino est dirigé par Frédéric Chesnais.

Atari VCS : « Reinventing the way you game again »

Le troisième pôle d'activité est **Atari VCS**, le *Hardware*.

Atari VCS a aujourd'hui principalement pour mission de lancer et de distribuer la nouvelle console multimédia d'Atari et d'y intégrer une offre large de contenu en ligne afin de séduire le plus grand nombre d'utilisateurs. Par extension, ce pôle est également en charge des projets tels le *Speaker Hat* et les autres objets connectés en cours de développement, notamment les sacs à dos connectés.

La campagne Indiegogo pour l'Atari VCS a permis de tenir compte directement des demandes de la communauté et de lever plus de 3 millions US\$ (10 000 unités pré-vendues). Sa commercialisation est prévue pour 2019.

Atari VCS est dirigé par Michael Arzt (<https://www.linkedin.com/in/michaelarzt/>) qui a une forte expérience dans les jeux vidéo, les accessoires et les contenus. Il mène le projet en interne depuis son lancement, coordonnant les différents intervenants externes.

Atari Partners : « Investing in technology for the future »

Le quatrième pôle d'activité est celui des partenariats et de la technologie. Il couvre l'investissement et la licence de la marque Atari dans des technologies porteuses.

La stratégie d'**Atari Partners** est de prendre des participations au capital de jeunes sociétés gérées par des entrepreneurs reconnus, en privilégiant les accords de licence de marque Atari en échange d'une participation au capital. La marque et l'expérience de l'équipe Atari sont valorisées au mieux, tout autant que la contribution financière. Atari s'appuie sur sa notoriété et sa capacité à mobiliser des expertises pour accélérer la croissance de ces sociétés. Cette stratégie permet de concilier l'innovation tout en limitant les engagements et le risque financier.

Les réalisations à ce jour recouvrent notamment : le développement d'une plateforme de blockchain et de l'*Atari Token*, une crypto-devise, au travers d'une licence consentie à *Infinity Networks Limited* associée à une prise de participation de 15% au capital de cette société; la prise de participation de 10% dans Roam, société innovante spécialisée dans les accessoires audio ; l'acquisition sous licence pour certains territoires et certaines langues de la technologie de Kizzang, qui présente un modèle nouveau de plateforme de jeux en ligne.

Atari Partners continuera d'identifier des jeunes sociétés innovantes, gérées par des entrepreneurs reconnus dans leur domaine et dont la croissance sur des métiers complémentaires peut être accélérée par la notoriété de la marque et la capacité du Groupe à mobiliser des expertises.

Atari Partners est dirigé par Frédéric Chesnais.

Avertissement

Il existe toujours une incertitude inhérente à la réalisation de ces projets, de leur budget d'exploitation et de leur plan de financement, et la non-réalisation des hypothèses peut avoir une incidence sur leur valeur.

A propos d'Atari

Atari, constitué d'Atari SA et de ses filiales, est un Groupe global de divertissement interactif et de licences multiplateforme. Véritable innovateur du jeu vidéo fondé en 1972, Atari possède et/ou gère un portefeuille de plus de 200 jeux et franchises, dont des marques mondialement connues comme Asteroids®, Centipede®, Missile Command® ou Pong®. De cet important portefeuille de propriétés intellectuelles Atari tire des jeux attractifs en ligne pour les smartphones, les tablettes, les autres terminaux connectés. Atari développe et distribue également des loisirs interactifs pour les consoles de jeux de Microsoft et Sony. Atari met également à profit sa marque et ses franchises avec des accords de licence via d'autres média, des produits dérivés et l'édition. Plus d'information sur : www.atari.com et www.atari-investisseurs.fr

Contacts

Atari - Philippe Mularski, Directeur financier
Tel +33 1 83 64 61 57 - pm@atari-sa.com

Calyptus - Marie Calleux
Tel + 33 1 53 65 68 68 – atari@calyptus.net

ANNEXE : Communiqué de presse cession des franchises Alone in the Dark et Act of War à THQ Nordic



ATARI cède à THQ Nordic les franchises Alone in the Dark et Act of War pour un montant de 735 000 Euros

Paris le 20 septembre 2018 – Atari annonce la cession à THQ Nordic des franchises Alone in the Dark et Act of War pour un prix de 735 000 euros.

L'acquisition de ces propriétés intellectuelles est gérée par THQ Nordic, basée à Karlstad en Suède. Les activités opérationnelles, distribution, ventes et développements de nouveaux contenus seront confiés à THQ Nordic GmbH à Vienne en Autriche.

Pour Atari, l'opération est sans incidence sur le niveau actuel de chiffre d'affaires et de rentabilité, puisque cette licence n'était pas contributrice sur l'exercice en cours ou sur les exercices futurs.

Cette cession donne lieu à l'enregistrement du produit d'exploitation correspondant au prix de cession, soit 735 000 euros. Elle contribuera pour 485 000 euros au résultat opérationnel de l'exercice clos le 31 mars 2019.

« Cette cession fait partie de l'arbitrage de notre portefeuille de marques. Nous n'avons aucun plan à court terme pour ces deux franchises et nous préférons nous concentrer sur le catalogue de plus de 200 jeux Atari. » a déclaré Frédéric Chesnais, Président-Directeur Général d'Atari.
